Résistance républicaine porte plainte contre le recteur de la mosquée de Paris pour apologie du terrorisme

écrit par Christine Tasin | 16 août 2022

Hafiz Chems-eddine
@chemshafiz · **Suivre**

Samedi 13 août 2022 - Les Croyants se prosterneront alors que les mécréants ne le pourront guère, leur dos restera raide et lorsque l'un deux souhaitera se prosterner, sa nuque partira dans le sens inverse comme faisaient les mécréants dans ce monde, contrairement aux Croyants.

Comme j'en avais évoqué la possibilité il y a quelques jours, nous avons décidé de porter plainte contre le recteur de la mosquée de Paris pour apologie du terrorisme pour son tweet (effacé) après l'attentat contre Salman Rushdie. Tweet qu'il a supprimé dans la foulée, se rendant compte, un peu tard, que, malgré ses précautions, son exultation était par trop transparentes. Pas besoin, à lui, de dire « cache ta joie » !

https://resistancerepublicaine.com/2022/08/14/content-le-recteur-de-la-grande-mosquee-les-croyants-ont-eu-rushdie/

Dans la foulée, les islamos ne se sentent plus et ne menacent-ils pas à nouveau clairement Geert Wilders ?

https://resistancerepublicaine.com/2022/08/15/un-pakistanais-promet-20-millions-de-dollars-pour-geert-wilders-il-est-le-prochain-apres-salman-rushdie/

Après avoir pris conseil auprès de Maître Pichon, je confirme donc que nous nous lançons dans la procédure, avec des chances de gagner, eu égard au contexte, l'attentat contre Rushdie. Et cela malgré la dhimmitude de Dupont-Moretti, même si notre chemin, sera semé d'embûches, forcément.

Il est urgentissime que toutes les voix qui se battent contre la résurgence dans les faits du délit de blasphème et pour la liberté d'expression se lèvent et fassent barrage, par tous les moyens, à l'instauration de la charia dans notre pays.

N'y a-t-il pas, partout dans le monde, d'abominables assassinats pour imposer à tous l'interdiction du blasphème ?

Ont-ils déjà oublié le 7 janvier 2015 ? Ont-ils déjà oublié Merah, le Bataclan, le père Hamel… ? Toutes ces victimes de musulmans haïssant ce qui n'est pas l'islam ?

Ont-ils déjà oublié Asia Bibi ?

Veulent-ils vraiment mépriser et piétiner toutes ces femmes, tous ces hommes, chrétiens notamment, qui sont tués, martyrisés, décapités, brûlés vifs… simplement parce qu'ils ne croient pas en Mahomet ?

https://resistancerepublicaine.com/2022/05/14/nigeria-deborah-samuel-etudiante-chretienne-battue-et-brulee-vive-pour-blaspheme/

https://resistancerepublicaine.com/2022/07/16/au-pakistan-un-mecanicien-chretien-condamne-a-mort-pour-blaspheme/

https://resistancerepublicaine.com/2022/07/02/inde-un-tailleur-hindou-decapite-pour-insulte-a-mahomet-et-autres-horreurs-de-lislam/

Le Conseil Constitutionnel ne vient-il pas de valider la loi sur les prétendus contenus terroristes, loi qui va permettre à n'importe quel islam européen de porter plainte contre nous et de faire fermer nos sites si nous dénonçons le chamelier criminel ? Cette loi infâme votée par des députés félons liberticides est un coup de couteau dans notre constitution,

mais elle est voulue par Bruxelles, aux mains des affidés de Soros…

https://resistancerepublicaine.com/2022/08/03/a-cause-de-la-loi-contre-les-contenus-terroristes-on-ne-pourra-plus-dire-que-mahomet-est-pedophile/

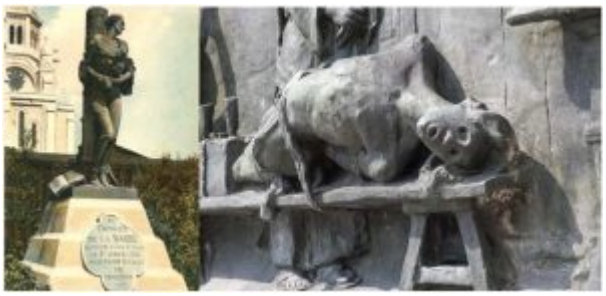

Le Chevalier de la Barre sera-t-il mort pour rien ? Pour voir renaître, à peine 250 ans plus tard l'infâme, l'horreur, l'interdiction de penser, d'agir et de parler au nom d'une prétendue religion ? Et tout cela dans le pays de Voltaire ?

.

Nous travaillons depuis des années pour empêcher que notre sort et celui de toute l'Europe ne fasse un bond de 250 ans à cause de l'immigration et de l'islamisation. Notre pays est en train de devenir un pays musulman. Les lois officielles ne sont pas encore celles de la charia mais elles le deviennent de fait. Il suffit de voir chaque jour les publications de F de Souche avec son cortège de meurtres, assassinats, tabassages, violences, attaques en groupe… tout cela pour imposer l'islam, ses moeurs et ses lois liberticides, misogynes, homophobes… j'en passe et des meilleures.

Alors, plus que jamais nous devons ne pas nous coucher, ne pas laisser faire et user tous les moyens possibles pour limiter la casse.

RR va donc déposer plainte, nos statuts nous le permettent. Naturellement cela va entraîner de gros frais, ils vont nous demander une caution (et à nous ils ne font pas de cadeau, pour notre plainte contre le rappeur Nick Conrad nous avons dû déposer 600 euros de caution, il a été relaxé première

instance et en appel et nous sommes à présent en cassation, ce qui nous aura coûté 2fois les frais d'avocat plus les frais très élevés d'un avocat de cassation que nous partageons avec l'AGRIF qui se joint à la plainte).

Merci à tous ceux qui le peuvent de nous donner un petit coup de main via paypal ou par chèque envoyé à Résistance républicaine 101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14. Merci d'avance à tous ceux qui pourront apporter leur obole à cette procédure ô combien importante pour nous, pour nos enfants, pour la liberté, pour la France. Si mille personnes donnaient chacun 5 euros, on pourrait financer au moins caution, frais d'huissier pour convocation pour la procédure de « citation directe », frais d'avocat… pour la première instance.

Christine Tasin, Présidente de Résistance républicaine.